

Évaluation d'impact du projet minier Troilus

Commentaire des autorités fédérales concernant la version provisoire des lignes directrices individualisées relatives à l'étude d'impact

Ministère/organisme	Services aux Autochtones Canada/ Indigenous Services Canada
Personne-ressource principale et titre	Yasmine Boctor-Moghaddam analyste junior de la politique environnementale
Courriel	yasmine.boctor-moghaddam@sac-isc.gc.ca
Téléphone	(514) 358-4363

Section (page) des LDI	Élément à modifier	Modification proposée	Justification
Section 3.2 page 8	la description et l'emplacement de toutes les sources d'eau potable (naturelles, municipales ou privées);	la description et l'emplacement de toutes les sources d'eau potable (naturelles, municipales, communautés autochtones ou privées);	Inclure communautés autochtones dans les types de sources d'eau potable.
Section 3.4 page 10	Premier et deuxième point	décrire les composantes du projet, les travaux connexes et accessoires et d'autres caractéristiques qui contribuent à établir les effets environnementaux, sanitaires, sociaux, culturels et économiques du projet... décrire les activités du projet à réaliser à chaque phase, mettre l'accent sur les activités les plus susceptibles d'avoir des effets environnementaux, sanitaires, sociaux, culturels et économiques...	Ces points devraient comprendre les effet culturels.
Section 7.2 page 25	Troisième paragraphe : Les groupes autochtones peuvent définir des CV holistiques qui englobent les effets sur un certain nombre de composantes valorisées environnementales, sanitaires, sociales ou économiques individuelles.	Les groupes autochtones peuvent définir des CV holistiques qui englobent les effets sur un certain nombre de composantes valorisées environnementales, sanitaires, sociales, culturels ou économiques individuelles.	Devrais inclure les effet culturels.
Section 7.4 page 30	Point : prendre en compte et décrire les perspectives, les préoccupations et les niveaux de tolérance des groupes autochtones et des autres participants;	prendre en compte et décrire les perspectives, les préoccupations et les niveaux de tolérance des groupes autochtones et des autres participants, incluant d'autres activités régionales qui ont eu un impact sur les Premières Nations;	Devrais inclure les activités régionales qui ont eu un impact sur les Premières Nations
Section 9.1.1 Conditions de référence page 80	La puce de texte indique ..."utiliser des sources d'information secondaires lorsqu'elles sont connues..."	Ajouter des liens utiles/sources secondaires : 1. L'Indice de bien-être des communautés : L'Indice de bien-être des communautés (sac-isc.gc.ca) 2. Étude sur l'alimentation, la nutrition et l'environnement des Premières Nations/Rapport régional du Québec FNFNES Quebec Regional Report FRENCH 2021-10-19.pdf 3. Profils des Premières Nations : https://fnp-ppn.aadnc-aandc.gc.ca/fnp/Main/Index.aspx?lasng=eng	
Section 9. 1.3 Déterminants biophysiques de la santé page 84	<u>Texte dans les LDI:</u> Décrire les changements en termes de disponibilité, d'utilisation, de consommation et de qualité.....	Inclure – accessibilité , disponibilité, utilisation, consommation	Comme une partie des terres traditionnelles peut ne pas être accessible, il serait important d'ajouter également « accessibilité ».
Section 9.3.2.1 page 91	Section : Emplois	Ajouter un point à la section : Fournir une vue d'ensemble de l'emploi dans d'autres projets de taille similaire dans la zone régionale, et déterminer les taux de participation autochtones existants.	L'étude d'impact doit fournir une vue d'ensemble de l'emploi avec d'autres projets de taille similaire dans la zone.
Section 10.5 page 106	Section: Mesures d'atténuation et d'amélioration	Ajouter un point à la section : Le promoteur doit travailler respectivement avec les groupes autochtones pour identifier les attributs culturels qui sont importants, mais ne sont pas mesurables, et trouver des solutions en collaboration pour l'atténuation.	Certains impacts ne peuvent pas être mesurés. Le promoteur doit travailler respectivement avec les groupes autochtones pour identifier les attributs culturels qui sont importants, mais ne sont pas mesurables, et trouver des solutions en collaboration pour l'atténuation.
Section de référence : Santé humaine Page 145	<i>Bien manger avec le Guide alimentaire canadien – Premières Nations, Inuits et Métis</i>	Supprimer la référence et remplacer par : Étude sur l'alimentation, la nutrition et l'environnement des Premières Nations/Rapport régional du Québec : FNFNES Quebec Regional Report FRENCH 2021-10-19.pdf	Le référence .."Bien manger avec le Guide alimentaire canadien - Premières Nations, Inuits et Métis" n'est pas une référence pertinente à la sécurité alimentaire.

